



Charte

de
l'action culturelle
et de la
diffusion des savoirs

Année 2012 - Notes et documents n°3



Bibliothèque Clermont-Université

PRES CLERMONT-UNIVERSITE



Charte de l'action culturelle
et de la diffusion des savoirs

Charte approuvée au Conseil de la documentation du 2 juillet 2013

Préambule

Dans un contexte d'avènement de la société de la connaissance rendu possible par le projet démocratique comme par la reproductibilité des artefacts techniques, la bibliothèque universitaire présente deux atouts : elle reste généraliste sur un campus où les recherches sont toujours plus spécialisées et elle incarne une permanence temporelle de l'institution et de la science dans une époque qui se caractérise par le flux et l'aspect éphémère des cadres référentiels. Aussi doit-elle être en toute logique un lieu de mise en oeuvre des dispositifs d'interprétation des savoirs et de la création contemporaine, en articulation avec les dispositifs documentaires.

D'un point de vue institutionnel, l'action de la Bibliothèque Clermont-Université en matière de diffusion scientifique et de diffusion des idées s'inscrit dans les objectifs poursuivis par le PRES Clermont-Université, au titre de ses statuts, qui prévoient « L'élaboration d'une politique de site en matière de recherche, de formation et de vie étudiante » et « La diffusion de la culture scientifique ». Du reste, les prescriptions officielles rappellent que les services communs de la documentation ont notamment pour fonction de « participer aux activités d'animation scientifique et technique de l'établissement ».

Du point de vue de l'utilisateur, enfin, le niveau d'exigence a sensiblement évolué : la bibliothèque n'est plus uniquement envisagée comme la salle d'étude et de lecture, mais comme un lieu de mise en scène des connaissances et d'épanouissement intellectuel et personnel. Dans un tel contexte, l'action culturelle et la promotion de la culture scientifique prennent une nouvelle importance.

Mission et objectifs

La BCU s'affirme comme force de propositions et d'accompagnement en mettant en exergue ses capacités d'organisation et la compétence tant professionnelle que scientifique de ses agents.

La BCU s'engage :

- ▶ À proposer au public une offre de manifestations culturelles, sous toutes les formes (expositions, manifestations orales, cinéma documentaire, spectacles vivants, animations), dont le contenu participe, au même titre que les collections, à la mise en oeuvre de sa politique générale.
- ▶ À mener des actions de partenariat avec les composantes et services des établissements membres fondateurs du PRES, la DRAC, les sociétés savantes et professionnelles, les associations estudiantines, le CROUS, mais également avec d'autres institutions culturelles des villes et agglomérations universitaires, des Conseils généraux et de la Région (musées...).

Ces manifestations culturelles mettront en valeur le lien avec les collections physiques

et virtuelles, imprimées et multimédia de la BCU ainsi qu'avec les enseignements dispensés et les politiques conduites au sein des établissements membres fondateurs du PRES Clermont-Université en matière de vie étudiante et de recherche.

Publics

Les manifestations organisées par la BCU, si elles s'adressent en premier lieu à la communauté universitaire de Clermont-Ferrand (étudiants, enseignants-chercheurs, personnels) visent également l'ouverture à tous les publics (scolaires et grand public).

L'action culturelle et scientifique menée par la BCU doit tenir compte de cette ouverture et de la diversité des publics ciblés.

Qui plus est, l'accessibilité est au centre des préoccupations de la BCU et demeure un axe de développement privilégié. Dans le cadre de l'action culturelle, il peut trouver son prolongement dans la mise en place d'expositions virtuelles complémentaires d'une manifestation physique ou totalement indépendante.

Moyens et Évaluation

Signe de leur importance, l'action culturelle et la diffusion de la culture scientifique bénéficieront d'un budget propre, géré par la Direction des affaires générales de la BCU.

Évaluation qualitative

Dans une civilisation où priment le service et la qualité de ce dernier, ce travail sur l'action culturelle et la diffusion de la culture scientifique permet de croiser étude des publics et réflexions sur les collections ; de demander aux membres de l'équipe de la bibliothèque un constant effort d'actualisation des connaissances et des compétences.

Évaluation quantitative

Une évaluation annuelle du nombre de manifestations produites au sein de l'établissement sera réalisée et sera intégrée dans le tableau de bord de la BCU.

Un chargé de mission transversale sera le coordinateur et l'évaluateur de l'action, pour la BCU. Il pourra représenter le directeur sur toutes les questions touchant à cette mission, notamment sur la communication et sur le bilan qualitatif et quantitatif de l'action.

Modalités de programmation

La programmation culturelle et les actions de culture scientifique, de diffusion des savoirs de la BCU sont établies à l'année en concertation avec les différents porteurs de



projets (responsable d'unités documentaires, partenaires externes...) et le directeur de la BCU.

L'action culturelle et scientifique de la BCU revêt plusieurs apparences : expositions physiques et virtuelles, visites d'expositions, conférences, projections de films et de documentaires, lectures, rencontres d'auteurs.

En fonction du lieu, tout type de manifestation culturelle ne pourra se tenir dans les mêmes conditions ni avec les mêmes médias et/ou supports.